

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu en visio conférence

Le mardi 22 décembre 2020 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Débat d'orientations budgétaires
- Décisions modificatives aux budgets primitifs
- Règlement M57
- Ouverture du ¼ des crédits
- Attribution du marché de voirie
- Regroupement des régies de recettes
- Attribution de subvention au profit du Téléthon
- Demande de subvention dispositif « Vendée Territoire »
- Transfert de bail à réhabilitation SOLIHA Pays de la Loire
- Avenant à la Convention Territoriale Globale
- Modification de la composition de la commission de contrôle des listes électorales
- Suppression de poste
- Créations de postes
- Réduction de temps de travail
- Rapport annuel sur la qualité du service public d'assainissement

En Mairie, le 15 décembre 2020

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

